



Faits saillants

sur le rapport financier et sur le rapport du vérificateur externe

- MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
- Territoire non organisé de La Vallée-de-la-Gatineau

2024

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR PRÉSENTER

Faits saillants

Rapport financier 2024

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal de Québec, en cette séance du Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le 17 juin 2025, j'ai le plaisir de vous transmettre les faits saillants du rapport financier et du rapport des auditeurs, pour l'exercice financier 2024 tel que vérifié par la firme Dignard Thibault CPA Inc., mandaté par le Conseil de la MRCVG.



Suite à la réalisation du mandat, l'auditeur indépendant est d'avis qu'à l'exception des incidences décrit dans le fondement de l'opinion avec réserve, que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'opinion avec réserve de l'auditeur explique que la MRCVG n'a pas consolidé selon la méthode de consolidation proportionnelle les états financiers de l'organisme Connexion fibre Picanoc parce qu'il n'a pas encore été en mesure d'obtenir les états financiers audités en temps opportun et de déterminer les justes valeurs de certains des actifs et des passifs significatifs, ainsi que des résultats d'exploitation. L'auditeur estime que les éléments probants qu'ils ont obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder l'opinion avec réserve.



Les résultats détaillés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 montrent des revenus de 18 186 493 \$ et des charges totalisant 15 221 521 \$, ce qui engendre un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 264 397 \$. La hausse des revenus s'explique par l'utilisation des subventions reçues au cours des années précédentes, affectées à divers projets d'investissement totalisant 5 559 277 \$. Ce montant comprend notamment la construction des kiosques touristiques multifonctionnels ainsi que l'acquisition de deux camions pour la régie interne du transport de diverses matières, incluant les déchets, le recyclage et les matériaux de construction.

Au cours de l'exercice, des économies ont été réalisées en raison de postes vacants et à la suite de la réception de certaines subventions pour la réalisation de projets qui ont été repoussés en 2025.

En conclusion, les finances des TNO de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau sont en bonne santé démontrant un excédent de l'exercice à des fins fiscales de 138 571 \$ et un surplus de fonctionnement accumulé de 271 369 \$.

Le rapport financier 2024 et le rapport de l'auditeur indépendant, de la firme Dignard Thibault CPA Inc, déposés en séance du Conseil et ensuite transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de même que les présents faits saillants seront déposés sur le site Internet de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Chantal Lamarche

Préfète élue de la MRC Vallée-de-la-Gatineau

Déposé le 17 juin 2025 au Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau